

ACTUALITÉS

PUBLIE LE 31/10/2018

Chartes de partenariat, la CCI s'engage avec les territoires

Animation économique, suivi de l'implantation d'entreprises, développement des zones d'activités et accompagnement des grands dossiers économiques du territoire: la Chambre de commerce et d'industrie du Var signe des chartes de partenariat avec les collectivités locales du Var pour apporter sa connaissance du tissu entrepreneurial et accompagner le développement économique des territoires

La mandature actuelle a été placée sous quatre axes forts : l'innovation, l'attractivité, ainsi que la proximité et le partenariat. Et ces deux dernières thématiques sont pleinement au cœur des chartes, signées ou en cours de signature, avec les collectivités territoriales du Var : Cœur du Var et Sainte-Baume Mont Aurélien ont été les deux premières en 2013, suivies par Comté de Provence, Vallée du Gapeau, Sud Sainte-Baume, Lacs et Gorges du Verdon, Méditerranée Porte des Maures, Golfe de Saint-Tropez, la Communauté d'agglomération Var Esterel Méditerranée et la Communauté d'agglomération dracénoise. En ce qui concerne le territoire de la métropole Toulon Provence Méditerranée, la signature devrait intervenir très prochainement. Et c'est l'ensemble du Var qui serait alors couvert.

Travailler en cohésion

Ces chartes de partenariat gravent dans le marbre la collaboration entre les services de la CCI et les acteurs locaux au service du dynamisme économique : développement de l'attractivité pour séduire de nouvelles enseignes, suivi de l'implantation d'entreprises et du foncier d'entreprises, création et animation des zones d'activités, soutien au commerce de proximité, accueil des croisiéristes et accompagnement des grands dossiers économiques du territoire. *"Aujourd'hui, nous devons plus que jamais travailler en cohésion, en mutualisant nos moyens financiers et humains, en partageant nos compétences, pour tendre vers un objectif commun et partagé, résume Jacques Bianchi, le président de la CCI du Var. À l'heure où l'État restreint ses dotations dans les territoires et baisse de manière conséquente les recettes fiscales de notre réseau consulaire, ce rapprochement a encore plus de sens !"*

S'adapter aux spécificités des territoires

Ces partenariats renforcés peuvent aussi être l'occasion, outre les actions classiques, d'engager des projets particuliers liés aux spécificités de chaque territoire : ainsi, Méditerranée Porte des Maures va appuyer ses efforts autour du tourisme de demain, et compte sur son territoire des sites à forts enjeux, comme le site militaire de l'aérodrome de Cuers-Pierrefeu. En Dracénie, l'attention des services de la CCI du Var sera entre autres concentrée sur la revitalisation du centre-ville de Draguignan, ou sur la montée en puissance du parc logistique des Bréguières sur la commune des Arcs, 65 hectares dédiés à la logistique.



[RETOUR À LA LISTE](#)

